



**HAUT-COMMISSARIAT  
DE LA RÉPUBLIQUE  
EN NOUVELLE-CALÉDONIE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Nouméa, le 10 mars 2022

## **INFORMATION PRESSE**

### **NOTRE AVENIR NC : CONSULTATION COMPLÉMENTAIRE DE LA SOCIÉTÉ CIVILE**

#### **La démarche : approfondir plusieurs thématiques identifiées**

---

Comme l'avait annoncé le ministre des Outre-mer dans son courrier aux élus du Congrès de la Nouvelle-Calédonie le 15 décembre dernier, le Haut-commissariat lance un appel à la société civile calédonienne pour contribuer à la réflexion sur l'avenir institutionnel de la Nouvelle-Calédonie en attendant la reprise du dialogue politique.

En complément de la démarche engagée au 1er semestre 2021, les acteurs de la société civile sont sollicités pour apporter une contribution sur plusieurs thématiques spécifiques qui peuvent être approfondies :

- le destin commun et le défi du vivre ensemble ;
- la place de la coutume et les questions foncières
- la réduction des inégalités et la solidarité ;
- l'égalité entre les femmes et les hommes ;
- l'environnement et le climat ;
- l'éducation ;
- la place de la Nouvelle-Calédonie dans la zone Pacifique.

Ces productions viendront enrichir les très nombreux travaux déjà existants qui doivent être analysés en vue d'être exploités à leur juste valeur dans la période à venir. Parmi ces travaux on peut citer les rapports issus de la consultation de la société civile réalisée en 2021 (NC Eco, CRESICA, Conseil du dialogue social, CESE, contribution des maires, écoute profonde, contribution de la jeunesse), les travaux sur l'avenir du CESE, l'étude sur l'avenir des institutions calédoniennes et du congrès, la charte du peuple kanak, la charte des valeurs calédonienne, etc...

Cette analyse permettra de faire ressortir les points consensuels, les points clivants ou encore les idées particulièrement innovantes sur l'ensemble des thématiques traitées.

#### **La cible concernée : la société civile**

---

Cette démarche précédant les discussions politiques et complétant celle réalisée en 2021, s'adresse spécifiquement aux acteurs de la société civile, c'est-à-dire les responsables associatifs, culturels, coutumiers, religieux, représentants du monde économique et syndical... mais également aux partis politiques.

Une consultation des Calédoniens pourrait être envisagée dans un second temps en accord avec les forces politiques.

## **Calendrier et format des contributions**

---

Les contributions seront adressées **avant le 31 mai 2022** à l'adresse

- [notreavenir-nc@nouvelle-caledonie.gouv.fr](mailto:notreavenir-nc@nouvelle-caledonie.gouv.fr)

Afin de faciliter le traitement et l'analyse des contributions, il est demandé aux acteurs de la société civile de respecter un format court :

- Choisir une thématique unique
- Faire une seule proposition en vue de la développer et l'argumenter.
- Rédiger une proposition synthétique (2 pages maximum)
- Envoyer sa proposition en pièce jointe au format traitement de texte (.doc ; .docx ; .odt)

## **Les restitutions**

---

Les travaux reçus seront analysés et synthétisés par un prestataire en vue d'être exploités par les partenaires lors des discussions politiques sur l'avenir institutionnel du territoire. Ce travail de synthèse sera complété des conclusions de l'audit de la décolonisation et du bilan de l'accord de Nouméa.